

	<p><b>Sources et tufs du Haut-Var</b> Site n°FR9301618</p> <p><b>Comité de pilotage n°3</b></p>	<p>Compte-rendu de reunion</p> <p>27.01.2012</p>	
---	---	--	---

## REDACTEUR

Thierry DARMUZEY  
 ☎ : 04.98.05.12.23  
 📠 : 04.98.05.12.31  
 @ : [t.darmuzey@paysprovenceverte.fr](mailto:t.darmuzey@paysprovenceverte.fr)

## PROCHAINE REUNION

## PARTICIPANTS

### Voix délibérantes :

Sylvie ARENE (CG83)  
 Christian BLONDEAU (ONF)  
 Jean-Marc CORTI (CRPF du Var)  
 Jean-Paul DAUPHIN (ONF)  
 Nicole FANELLI (Maire de Salernes)  
 Jacques LANDI (FDPPMA du Var)  
 Emmanuelle LASSEE (SMPPV)  
 Marc MEISSEL (FDC83)  
 Daniel NIRONI (Maire de Barjols)  
 Michel NIVEAU (ONEMA)  
 Michel PASSEBOIS (Président COPIL, repr. CCPAV)  
 Michèle ROATINO (CCCP)  
 Christine POURRIERE (CDA du Var)  
 Dominique ROMBAUT (CEEP)  
 Claude ROUSSET (CSRPN)  
 Stéphane THOLLON (DDTM du Var)

### Hors voix délibérantes :

Thierry DARMUZEY (SMPPV)  
 Bruno GIAMINARDI (FDC83)  
 Danièle LECOINTRE (Mairie de Barjols)  
 Patrick PEQUIGNOT (CG83)  
 Marie PONS (Mairie de Salernes)  
 Stéphane PONS (CCCP)  
 Robert SAPPA (Mairie de Salernes)  
 Brindille SOUBRANE (CG83)  
 Alexia STELLER (Association de Conservation de l'Environnement des Cascades à Sillans)

## ABSENTS / EXCUSES

Antoine FAURE (Maire d'Aups)  
 Raymond SORAGNA (Maire de Fox-Amphoux)  
 Jean-Marc ETIENNE (Maire de Pontevès)  
 Christian GRIMALDI (Maire de Sillans-la-Cascade)  
 Danielle SAULT (Maire de Tavernes)  
 Pierre JUGY (Maire de Tourtour)  
 Christian BLANC (Maire de Varages)  
 Roland BALBIS (Maire de Villecroze)  
 Jean-Marc SALLES (DREAL PACA)  
 Georges DELI (CDOS)  
 Pascal THAVAUD (CERPAM)

Conseil Régional  
 Syndicat mixte Zone Verdon  
 Sous Préfet de Brignoles  
 Sous Préfète de Draguignan  
 DDJS  
 SDIS  
 CDT Var  
 Union nationale des industries des carrières et matériaux de construction  
 FDC du Var  
 FFRP  
 UDVN 83

## ORDRE DU JOUR

1. **Présentation du diagnostic**
2. **Définition des objectifs de conservation**
3. **Organisation de la phase 2 : définition du programme d'actions**
4. **Questions diverses**

	<p><b>Sources et tufs du Haut-Var</b> Site n°FR9301618</p> <p><b>Comité de pilotage n°3</b></p>	<p>Compte-rendu de reunion</p> <p>27.01.2012</p>	
---	---	--	---

Michel Passebois introduit la séance en remerciant très chaleureusement la Mairie de Salernes pour l'accueil réservé à la réunion du comité de pilotage. Il présente ses vœux de nouvelle année aux membres du comité et en profite pour souhaiter que cette année voie l'interdiction de l'exploration des « gaz de schistes » dont un permis sur l'ensemble du Var (permis « Brignoles ») est à l'heure actuelle en cours d'instruction. Il demande à ce qu'une action soit entreprise par le Comité de Pilotage Natura 2000 dans la mesure où la menace entre autres sur la biodiversité et la protection des eaux est une évidence. Il propose de mettre à l'ordre du jour cette question en fin de séance.

## PRESENTATION DU DIAGNOSTIC

Le chargé de mission présente le diagnostic du site Natura 2000 qui croise le résultat des analyses écologiques des bureaux d'études issues de leurs inventaires réalisés durant l'année 2011 et l'analyse socio-économique effectuée par le Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte. L'analyse détaillée a été préalablement soumise aux membres du COPIL en téléchargement sur le site internet [www.paysprovenceverte.fr](http://www.paysprovenceverte.fr).

Il ressort de ce diagnostic que la richesse Naturelle du site est principalement marquée par une forte présence d'habitats humides en général bien conservés, par de grands ensembles forestiers, l'importance des prairies agricoles et un important réseau de cavités naturelles et/ou anthropiques favorables à une très grande variété de chauve-souris.

Les principaux facteurs de risques pesant sur le maintien de cette richesse naturelle est le changement des usages du territoire avec la régression de l'entretien agricole (principalement de l'élevage), les risques incendies et la sur-exploitation du bois sans garantie de gestion durable des forêts et la difficulté rencontrée par l'aménagement du territoire vis-à-vis d'une forte pression démographique.

## DEFINITION DES OBJECTIFS DE CONSERVATION

Pour garantir la conservation des espèces et milieux naturels du site des « Sources et tufs du Haut-Var » 14 objectifs ont été proposés et validés par les membres du comité de pilotage :

### Objectifs transversaux

- Objectif 1 Maintenir une hydrologie la plus naturelle possible
- Objectif 2 Lutter contre les sources de dégradation des eaux
- Objectif 3 Maintenir les ripisylves et en améliorer la richesse biologique
- Objectif 4 Conserver la surface forestière actuelle et en améliorer la biodiversité
- Objectif 5 Maitriser les dégradations des habitats causés par la surfréquentation touristique
- Objectif 6 Lutter contre le déversement ou l'implantation d'espèces exotiques envahissantes

### Objectifs de conservation des habitats communautaires

- Objectif 7 Protéger les habitats humides, leur hétérogénéité et leur biodiversité
- Objectif 8 Conserver la naturalité des systèmes agro-pastoraux et améliorer leur biodiversité
- Objectif 9 Restaurer les habitats à très fort enjeu dégradés

### Objectifs de conservation des espèces communautaires

- Objectif 10 Garantir la pérennité des gîtes à chiroptères connus
- Objectif 11 Préserver le biotope des espèces piscicoles patrimoniales
- Objectif 12 Renforcer la qualité d'accueil des zones d'alimentation des chiroptères
- Objectif 13 Assurer les continuités piscicoles (hors obstacles naturels)
- Objectif 14 Favoriser la reconquête des milieux par l'écrevisse à pattes blanches

	<p><b>Sources et tufs du Haut-Var</b> Site n°FR9301618</p> <p><b>Comité de pilotage n°3</b></p>	<p>Compte-rendu de reunion</p> <p>27.01.2012</p>	
---	---	--	---

A la demande de Michel Niveau (ONEMA) l'objectif 14 initialement intitulé « favoriser le repeuplement d'écrevisses à pattes blanches » a été modifié. L'intitulé initial est considéré comme induisant une action de ré-implantation artificielle d'écrevisses à la manière des ré-empoissonnement ce qui n'est pas souhaitable dans la mesure où les connaissances sur ces pratiques ne sont pas suffisamment fiables et peuvent impliquer un affaiblissement des populations existantes. Suite à la discussion entre les membres du comité de pilotage, il est décidé de modifier l'intitulé de l'objectif de conservation, mais de le maintenir pour insister sur la nécessité d'entreprendre des actions de soutien aux populations en place permettant leur expansion sur le site qui présente des habitats favorables pour cette espèce en danger. Les moyens à mettre en œuvre pour cette reconquête seront abordés en groupe de travail.

## ORGANISATION DE LA PHASE 2 : DEFINITION DU PROGRAMME D' ACTIONS

4 groupes de travail sont proposés : Gestion forestière, Pratiques agricoles, Politiques territoriales et aménagement du territoire, Loisirs de Nature.

Ils auront pour but de :

- Proposer des actions permettant d'atteindre les objectifs de conservation
- Harmoniser le DOCOB avec les politiques et autres documents cadre du territoire
- Contribuer à la construction du cahier des charges des actions
- Trouver les points de synergies entre activités locales et conservation de la Nature.

Michel Niveau (ONEMA) regrette qu'il n'y ait pas un groupe spécifique aux rivières et aux usages de l'eau. Le chargé de mission Natura 2000 explique que la question est transversale et concerne aussi les autres groupes comme l'agriculture ou l'aménagement du territoire. Il y a aussi la possibilité de créer un groupe spécifique, mais l'expérience des autres sites Natura 2000 montre la difficulté de mobiliser les acteurs concernés sur ces groupes de travail.

Michel Niveau demande s'il ne serait alors pas plus pertinent de ne faire qu'un seul groupe de travail réunissant l'ensemble des thématiques.

Stéphane Thollon (DDTM) répond que les groupes de travail perdraient en efficacité, il vaut mieux travailler sur des thématiques précises où toutes les personnes présentes sont concernées par les questions discutées.

Michel Niveau demande alors à ce que la communication entre les différents groupes de travail soit très efficace pour ne pas perdre d'information sur les thématiques transversales du site et notamment la principale : la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

	<p><b>Sources et tufs du Haut-Var</b> Site n°FR9301618</p> <p><b>Comité de pilotage n°3</b></p>	<p>Compte-rendu de reunion</p> <p>27.01.2012</p>	
---	---	--	---

## QUESTION DIVERSE : MOBILISATION CONTRE L'EXPLOITATION DES GAZ DE SCHISTES

Michel Passebois (Président du Comité de Pilotage) alerte les membres du comité de pilotage sur une question qui mobilise un grand nombre des élus et autres habitants du var : les « gaz de schistes ». Le permis dit « permis Brignoles » en cours d'instruction et présenté dans le tome 1 du DOCOB du site des sources et tufs du Haut-Var est très préoccupant pour la mise en œuvre de Natura 2000 sur le site du Haut-Var.

Les éléments portés à notre connaissance sur les techniques de prospection de ces hydrocarbures non conventionnels posent plusieurs inquiétudes **avant tout sur la question de la santé humaine et la qualité de vie de nos territoires ruraux**, mais aussi concernant les objectifs de conservation de la biodiversité que le comité de pilotage et le CSRPN viennent d'approuver :

- D'une part concernant le **maintien d'une hydrologie naturelle des cours d'eau (objectif n°1)**. La consommation d'eau annoncée pour la mise en œuvre de ces forages est sans commune mesure avec les usages agricoles et domestiques et agricoles actuels. Le diagnostic met en évidence la nécessité de limiter les prélèvements dans les masses d'eau superficielles et souterraines pour le maintien des habitats et espèces aquatiques visés par les directives européennes, notamment en prévision des changements climatiques globaux. L'utilisation de camions vibreurs met aussi en cause cette hydrologie du fait de la nature karstique instable du sous-sol.
- Concernant le **maintien de la qualité des eaux (objectif n°2)**. L'usage d'un grand nombre de produits chimiques dont plusieurs sont considérés comme polluants, est aussi de nature à contrevenir à la conservation de la richesse naturelle du site. Ce risque est d'autant plus fort du fait de la nature géologique du sous-sol. Le système karstique ne permettant pas un « stockage » des polluants dans le sol mais une transmission rapide dans les eaux souterraines dont de nombreux habitats communautaires sont dépendants ([liste](#))

Ces deux objectifs sont considérés comme prioritaires à l'issue du diagnostic écologique réalisé dans la démarche Natura 2000.

Dans cette considération l'ensemble des membres du COPIL s'interroge sur les efforts que l'état français pourra demander aux acteurs du territoire pour le respect de ces objectifs de conservation s'il autorise par ailleurs le permis « Brignoles » d'exploration des gaz et huiles de schistes ou de marne dont les risques sont sans commune mesure avec ceux des activités locales actuelles.

C'est pourquoi le comité de pilotage Natura 2000 des sources et tufs du Haut-Var se prononce pour une mobilisation de l'ensemble des acteurs du réseau Natura 2000 du Var pour un refus d'autorisation du permis en cours d'instruction qui risque de remettre en cause tout le travail de sensibilisation et d'action effectué pour la mise en œuvre des dispositions des directives européennes pour la conservation de la biodiversité.